VENTES A L'ENCAN

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

May Florence King, épouse de Charles L. Gunn, et als, vs Hazel Wildener King et als.

No 100,569—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier encanteur—Bureau 134 rue Carondelet,

MARDI, LE 30 JUILLET 1912,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement du 17 juin 1912 et signé le 21 juin 1912 par Hon F. D. King, juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1. Un certain lot de terrain, ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, servitudes, privilèges et avantages qui en dépendent ou y appartiennent, situé dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magazine, Constance [anciennement Foucher], Poydras et Lafayette, mesurant 26 pieds 9 pouces et 5 lignes de face à la rue Magazine, 26 pieds 10 pouces en largeur en arrière et face à la rue Constance [anciennement Foucher], sur 148 pieds 10 pouces en profondeur sur la ligne du lot No 1 adjoignant et 150 pieds 2 pouces et 6 lignes en profondeur sur la ligne du lot opposé lequel est le numéro 3; ledit lot étant connu comme le No 90, et étant la même propriété acquise par feu John E. King par achat provenant des biens fonds d'Henry Hart, par acte passé devant Marcel T. Ducros, ancien notaire en cette ville, le 15 septembre 1871; le dit lot et améliorations sont désignés par les numéros municipaux 524 et 526 rue Magasin et 525 rue Constance; sujets à un bail expirant le 30 septembre 1912 de $1,500 par an.

2. Deux certains lots de terrains ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et avantages qui en dépendent ou y appartiennent de quelque façon, désignés par le numéro municipal 1235 rue Joséphine, situés dans le carré borné par les rues Joséphine, Chestnut, Camp et St André, dans le Quatrième District de cette ville, les dits lots s'adjoignant l'un l'autre et sont désignés par les numéros huit et neuf sur un plan du dit carré dressé par W. T. Thompson, voyer, le 12 avril 1847 et déposé en l'étude de J. R. Beard, alors notaire en cette ville, comme No 15 de son livre de plan, une copie certifiée duquel plan du dit Thompson, daté du 14 octobre 1858 est annexé à une vente des dits lots de Mme Susan L. Sibley; audit Herman, passé le 2 novembre dernier. Les dits lots mesurent chacun 31 pieds onze pouces et cinq lignes de face sur ladite rue Joséphine, sur 125 pieds en profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine, étant la même propriété acquise par le dit John E. King par achat de John M. Herman par acte passé devant William L. Poole, notaire en la dite ville le 16 septembre 1859, vendu, sujet à un bail expirant le 30 septembre 1913 de $480 par an.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le solde dudit prix devant être payé par paiements partiels d'un et deux ans, portant intérêt au taux de sept pour cent depuis la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantie par lien de vendeur et hypothèque, contenant les clauses usuelles dans l'acte d'hypothèque concernant l'assurance et le transfert de ceci, paiement des taxes et cinq pour cent d'honoraires d'avocat sur le montant pour lequel il serait poursuivi en cas de procès pour encaissement, conditions notées ou quelques parties de celles-ci; dix pour cent du prix d'achat, au moment de l'adjudication. Actes de vente devant Charles Schneidau, notaire, aux frais de l'acquéreur.

23 juin—23 30—juil 7 14 21 28 30

ANNONCE JUDICIAIRE.
VENTE EN PARTAGE.

John F. McCulla et als vs Thomas McCulla et al.

No 4,996—Vingtième Cour de District Judiciaire, paroisse de Lafourche.

PAR DANZIGER & TESSIER—C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet — MARDI, le 20 août 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé le 25 mai 1912, dans l'affaire ci-dessus intitulée par la susdite Honorable Cour mentionnée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1. Un certain lot de terre, désigné par la lettre B dans l'ilet borné par les rues Magasin, Camp, l'avenue Louisiane et la rue Toledano, situé à une distance de 30 pieds 1 pouce de l'encoignure des rues Magasine et l'avenue Louisiane, contigu au lot désigné par la lettre A, sur ledit plan et mesurant 33 pieds 1 pouce de face à la rue Magasine sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de 97 pieds. Les améliorations sont désignées par le No 3337 (vieux No 915) rue Magasine, et consistent en un cottage simple ayant deux étages à l'arrière, contenant 7 chambres, chambre à bains, etc.

2. Un certain lot adjoint au lot ci-dessus mentionné, désigné par la lettre C, ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, adjoint au lot B et mesurant 33 pieds 5 pouces de face à la rue Magasine sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de 97 pieds—les améliorations sont désignées par le No 3333, rue Magasin, et sont identiques à ceux de la propriété premièrement décrite.

3. Un autre lot dans le même District et îlet et adjoint au lot C, désigné par la lettre D et mesurant 32 pieds 5 pouces de face à la rue Magasin sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de 97 pieds. Les bâtisses sont désignées par le No 3329 rue Magasin et sont les mêmes que les propriétés sus-mentionnées.

Les dits lots B, C, D, forment une partie des lots désignés par les Nos 7, 8, 9, sur un devis annexé pour référence à un acte passé pardevant John F. Coffey, notaire, le 20 février 1858. Toutes les propriétés ci-dessus étant situées en la ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le solde en deux paiements égaux, payables en 1 et 2 ans après la date de l'adjudication, avec 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication; la partie à crédit devant être représentée par billets à ordre de [illegible] en coupons ou parties afin d'effectuer une division entre les parties, demandeurs et défendeurs, c'est à dire en six parties différentes, avec le droit de l'acquéreur de payer au comptant en ou toutes les parties à crédit le jour de la vente; les billets devront être garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété vendue avec la clause de non aliénation. Dix pour cent au moment de l'adjudication. Les actes de vente devant être passés pardevant ———, notaire, avec la clause d'honoraires d'avocat, à 10 pour cent ou cas que les billets soient placés entre les mains d'un avocat pour collection, et les frais des actes de vente devant être aux frais des acquéreurs. Les bâtisses sur ladite propriété devant être assurées pour au moins trois quarts de leur valeur, et les pertes s'il y en a devront être payées au porteur ou porteurs desdits billets. Les billets devant être payables à la Banque de Lafourche, Thibodaux, Louisiane. Les loyers des propriétés louées à bail devront être payés aux acquéreurs à partir de la date de la vente. Les loyers dus devant appartenir aux parties demanderesses et défenderesses; avis des propriétés louées sera annoncé le jour de la vente.

20 juil—20 21 28—août 4 11 18 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Sarah Strelitz, veuve de Leon Lehman.

No 100,778.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—JEUDI, le 1er août 1912 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour précitée, Division B, daté du 25 juin 1912, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété suivante, décrite, à savoir:

Deux certains lots de terrain situés à Hansen City, paroisse de Jefferson, dans l'ilet No 21, borné par les avenues Maryland et Pasma, le Boulevard Louisiane et la rue Bowen, désignés par les numéros 22 et 23 sur un plan de ladite ville déposé au bureau du "Recorder" de la paroisse de Jefferson et mesurant comme suit: 25 pieds de face chacun à l'avenue Maryland sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles à une allée en arrière.

Les améliorations consistent en un cottage simple contenant [illegible] chambres et hangar. A deux lots de la gare de L. R. et N. R. R.

Les meubles et effets mobiliers dans l'affaire sus-mentionnée seront vendus à 2 heures de l'après-midi, à la date sus-mentionnée sur les lieux No 2400 rue Iberville [?].

Conditions—Pour la propriété foncière et effets mobiliers comptant 10 0|0 en argent au moment de l'adjudication. Les taxes de 1912 devant être assumées par l'acquéreur.

Acte de vente devant W. W. Young, notaire, aux frais des acquéreurs.

30 juin—30—juil 7 14 21 28—août 1

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division A. No 100,918.

Mme Stella Laura Dwyer, épouse d'Edouard F. Henriques.

Conformément et en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dossier No 100,918 dans l'affaire intitulée succession de Mme Stella Laura Dwyer, épouse d'Edouard F. Henriques, le dit ordre daté et signé du 25 juin 1912, et adressé à Joseph L. Onorato, encanteur, je mettrai en vente aux enchères publiques à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, à midi, JEUDI, le 1er août 1912 les propriétés suivantes décrites à savoir—

1 Deux certains lots de terrains et améliorations qui sont les lots A et B et mesurent ensemble soixante deux pieds six pouces de face à la rue Robert sur une profondeur de cent vingt-cinq pieds et forment le coin des rues Robert et Sud Robertson dans le carré 605, borné par les rues Robert, Soniat, Freret et Sud Robertson.

2. Un demi intérêt indivis sur trois lots de terrain dans le carré 608 borné par les rues Robert, Soniat, Freret et Sud Robertson, marqués C D E, s'adjoignant l'un l'autre et mesurent ensemble quatre-vingt dix pieds neuf pouces et huit lignes de face à la rue Robert sur une profondeur de cent vingt-cinq pieds.

3 Un demi intérêt indivis sur trois lots de terrain dans le carré 719 borné par l'avenue Napoléon, les rues Freeman [?] Jena et Prieur désignés par les numéros 9 10 et 11 sur un plan de H. W. W. Reynolds, daté du 1er mai 1897 et mesure comme suit: Le lot numéro neuf, 30 pieds six pouces de face à l'avenue Napoléon sur 120 pieds de profondeur et face à la rue Prieur. Les lots numéros dix et onze mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Prieur, sur une profondeur de cent trente sept pieds six pouces.

Conditions—Comptant, les acquéreurs devant assumer les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1912 et devant aussi payer pour les actes de vente, y compris le coût des certificats devant notaire qui sera désigné par l'Administrateur. Les acquéreurs devront déposer 10 0|0 ne portant intérêt ni pénalité, au moment de l'adjudication avec

[signature] Encanteur, 910 rue Gravier.

30 juin—30—juil 7 14 21 28—août 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 98,577—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

SUCCESSION DE ROBERT DORSEY SR.

Conformément et en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire de la succession de Robert Dorsey, Senior, Dossier No 98,597, ledit ordre daté et signé 19 juin 1912, et adressé à J. L. Onorato, Encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne à midi, le MARDI, 30 juillet 1912, la propriété ci-après décrite, à savoir

Tout ce certain parcelle de terrain situé dans le Septième District de cette ville dans le carré 285, borné par les rues Bardette, Panola (autrefois Cypress) Sycamore (autrefois Newville) et Fern (autrefois Washington) ainsi que les améliorations qui s'y trouvent, consistant en une maison cabine ou hutte près du coin des rues Bardette et Panola, composée des lots un, deux, trois, quatre, cinq et six, chacun de ces dits lots mesurant trente [30'] pieds de face à la rue Bardette sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles. Le lot numéro un formant le coin des rues Bardette et Panola. Les six (6) lots seront vendus seuls séparé et distinct des autres lots.

Conditions—Moitié ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance s'il y en a en un crédit d'un ou deux ans à l'option des acquéreurs, la portion de crédit devant être attestée par des billets des acquéreurs à leur propre ordre et endossés par eux, portant (7 0|0) sept pour cent d'intérêt par an depuis la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien du vendeur et privilège sur la propriété vendue, et toutes les clauses de sécurité usuelles, et dix pour cent d'honoraires d'avocats en cas de procès, et les acquéreurs devant payer en sus du montant de leur enchère toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles en l'année 1912. Actes de vente aux frais des acquéreurs, incluant coûts et certificats, devant W. F. Brewer, notaire. Les acquéreurs devant déposer dix pour cent, ne portant ni intérêt ni pénalité, du prix d'achat au moment de l'adjudication avec [signature]

German American Savings Bank & Trust Co., administratrice.

Ivy G. Kittredge, avocat pour l'administratrice.

28 juin—28 30—juil 7 14 21 28 30

Robert G. Guerard.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage. Sans Limite ou Réserve.

COTTAGE DOUBLE.

2640-42 rue Banks.

A l'Encan JEUDI, 1er Août, à Midi.

Succession de Paul E. Lacoste [?].

No 96,422—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans

EN vertu de et conformément à un jugement de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, signé le 28 juin 1912, No 96,422, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, je vendrai à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, le JEUDI, 1er août 1912, à midi, la propriété suivante, à savoir:

Un certain lot ou parcelle de terrain, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré borné par les rues Broad, Commune, Bendix [?], Dorgenois et Banks. Ledit lot étant de forme irrégulière et mesure cinquante-six pieds de face à la rue Banks sur cent pieds de profondeur sur la ligne de côté le plus proche de la rue Broad et cent six pieds un pouce quatre lignes de profondeur sur la ligne du côté opposé, et dix neuf pieds neuf pouces en largeur en arrière. Les bâtisses qui s'y trouvent sont désignées par les Nos 2640 42 rue Banks.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer et payer en plus de son enchère les taxes d'Etat et de Ville pour 1912. Acte de vente devant être passé devant Jas B Rosser, Jr, notaire, aux frais de l'acquéreur qui est aussi requis de déposer dix pour cent du montant de ladite enchère chez l'encanteur au moment de l'adjudication.

ROBERT G. GUERARD, Encanteur.

M. M. Boatner, Chas A. Byrne, Jas B. Rosser Jr, avocats.

30 juin—juil 7 14 21 28—août 1

Kernaghan & Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE.

CONTENU D'UNE BUVETTE—BILLARD—PIANO—CHARRETTE.

PAR KERNAGHAN & CORDILL—W. A. Kernaghan, encanteur, Bureau No 339 rue Carondelet—LUNDI, 5 août 1912, à 11 heures A. M., il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 19 juillet 1912 de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans la succession de Thomas Roth, No 100,389, sur les lieux No 3916 [?] rue Magasine, encoignure de la rue Amelia [?].

Liqueurs, installations, tableaux, billard, queues, billes, piano automatique, charrettes, harnais etc., suivant inventaire.

Conditions—Comptant.

J. B. Rosser, avocat pour Mme M. Roth; F. T. Echezabal, avocat pour Mme J. B. Rohen.

25 juil—25 28—août 4 5

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

Veuve Anthony P. Rabito vs Richard Millioux [?].

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 52,250.—En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Henry Bezou [?], Juge de la Division C, Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt, Nos 727 à 731 rue St-Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, le LUNDI, 5 août 1912, à 10:30 heures a. m. la propriété ci-après décrite, à savoir. Un Piano droit, une Table de toilette, un Lavabo, une Berceuse W., une Table de centre, une Garde-robes ayant porte avec glace, quatre Chaises et cetc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau—Conditions—Comptant.—D. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.—A. J. Reed [?], avocat pour le demandeur.

22 juil—20 31—août 5

VENTES A L'ENCAN

Kernaghan & Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE

Terrains à bâtir qui s'améliore

Sur Ligne de Chars Electriques

—A—

"Gentilly Terrace & Edgewood".

Succession de Delphine Gravier.

No 57,657—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN & CORDILL, W. A. Kernaghan, Encanteur — Bureau No 339 rue Carondelet — JEUDI, le 22 août 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 15 juillet 1912, par l'Hon. George H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir:

Premier—Six certains lots de terre dans l'ilet borné par la rue Law, la Promenade Florida, les rues Hunters, maintenant Eads, et Deers, désignés comme lots 11, 12, 13, 24, 25 et 26 de l'ilet No 220 du faubourg Franklin [maintenant 1488]. Les lots 11, 12 et 13 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Deers sur 104 pieds, 6 pouces et 3 treize lignes en profondeur. Les lots Nos 24, 25 et 26 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Hunters, maintenant Eads, sur 154 pieds, 6 pouces et 3 lignes en profondeur, le tout d'après un plan par Surgi, daté du 27 avril 1836, acquis par Delphine Gravier, de Adolph Lange, par acte pardevant Joe Cuvillier, notaire, le 29 juillet 1836.

Deuxième—Deux certains lots de terre situés dans le Troisième District de la Nlle-Orléans, désigné sur un plan dressé par Louis Surgi, voyer, le 27me jour d'avril 1836, déposé en l'étude de Joseph Cuvillier, ancien notaire, par les numéros dix et onze, dans l'ilet No 1386 [autrefois l'ilet No 202 de l'ancien Faubourg Franklin], borné par l'avenue Franklin, les rues Eads, autrefois Hunters, Dorgenois autrefois Magistrat et Law. Les dits lots sont contigus et mesurent chacun 31 pieds, 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Eads, autrefois la rue Hunters, sur une profondeur de 104 pieds, 11 pouces et 2 lignes; entre lignes parallèles. Un grand motif pour spéculation ou placement.

Conditions: Comptant; les taxes dues et exigibles en 1912 devant être assumées par les acquéreurs en dessus et en plus du prix de l'adjudication. Vingt pour cent comptant requis au moment de la vente, les actes de vente pardevant J. B. Grinago [?], notaire, aux frais des acquéreurs.

C. C. Friedrichs, E. T. Florance, avocats.

21 juil—21 28—août 4 11 18 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Double Cottage Neufs,

Sur une avenue principale

Nos 2400-2402-2404-2406 Avenue Louisiana.

Succession de Thomas Roth.

No 100,389—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN & CORDILL—W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau No 339 rue Carondelet — JEUDI, le 22 août 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 19 juillet 1912 de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour précité, Division B, agissant pour l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Division A, actuellement absent en congé, dans l'affaire sus-mentionnée, la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Premier—Le double cottage neuf à un étage en bois Nos 2400 et 2402 avenue Louisiana, coin de la rue Howard, contenant quatre chambres, hangar, etc. de chaque côté, sur un certain lot de terrain situé dans le carré désigné par le No 592 compris entre l'avenue Louisiana et les rues Howard, Freret et Delachaise, formant le coin de l'avenue Louisiana et la rue Howard, et mesure 30 pieds de face à l'avenue Louisiana sur une profondeur et face à la rue Howard entre lignes égales et parallèles de 98 pieds, et est désigné par le No 8 sur un plan dressé par Edgar Pilié, voyer, daté du 10 septembre 1896, annexé à un acte de vente par McDermott à Weil, passé devant E. L. Weil, notaire le 2 avril 1904.

Deuxième—Le double cottage neuf à un étage en bois adjoignant la propriété décrite ci-dessus Nos 2404-2406 avenue Louisiana, contenant quatre chambres, hangar, etc., de chaque côté, sur un certain lot de terrain situé dans le même district et carré que la propriété ci-dessus premièrement décrite et mesure 30 pieds de face à l'avenue Louisiana, sur une profondeur de 98 pieds entre lignes égales et parallèles et est désigné par le No neuf sur le plan précité, lequel dit lot commence à une distance de 30 pieds du coin de l'avenue Louisiana et la rue Howard.

La propriété sus-mentionnée est à proximité des lignes de cars, se loue au taux de $12 50 de chaque côté ou $25 pour la maison. Elles sont retirées du trottoir et ont grille en fer.

Troisième—L'immeuble en bois No 3417 rue Howard et en arrière de la propriété sus-mentionnée sur un certain morceau ou parcelle de terrain situé dans le même district et carré comme celles premièrement et deuxièmement décrites ci-dessus et adjoignant celle-ci en arrière mesure 30 pieds de face sur la rue Howard, sur une profondeur de 60 pieds entre lignes égales et parallèles, le dit morceau ou parcelle de terrain commence à une distance de 98 pieds du coin de l'avenue Louisiana et la rue Howard et est composé de trente pieds pris de l'arrière partie des lots désignés par les Nos huit et neuf, premièrement et deuxièmement décrits.

Conditions—Comptant. Les taxes dues et exigibles en 1912 devant être assumées par l'acquéreur en plus et en sus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant seront requis au moment de la vente. Actes de vente devant Alphonse J. Ouzon [?], notaire, aux frais des acquéreurs.

J. B. Rosser, avocat pour Mme M. Roth; Frank T. Echezabal, avocat pour Mme J. B. Rohen.

21 juil—21 28—août 4 11 18 22

ANNONCE JUDICIAIRE

TROIS LOTS A BATIR AMELIORES

Avec un Immeuble en Bois à Deux Etages,

Avenue Henry Clay et rue Tchoupitoulas.

Succession de Charles H. Pilcher.

No 101,090 [?]—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN & CORDILL—W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau 339 rue Carondelet— JEUDI, le 15 août 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre daté du 10 juillet 1912 de l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour précitée, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété suivante décrite, à savoir—

Le substantiel immeuble en bois à deux étages, sur trois lots de terrain coin de l'avenue Henry Clay et de la rue Tchoupitoulas. Le terrain est décrit comme suit:

Trois certains lots de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui en dépendent ou y appartiennent de quelque façon situé dans le Sixième District de cette ville, dans la partie appelée autrefois Burtheville, dans le carré No cent [illegible], borné par l'avenue Henry Clay et les rues Tchoupitoulas, Calhoun et Annunciation. Lesdits lots sont désignés par les Nos vingt, vingt-et-un et vingt-deux sur un croquis annexé à un acte passé devant J. D. Taylor, notaire, le 24 janvier 1889. Ils s'adjoignent l'un l'autre et mesurent comme suit, à savoir:

Les lots vingt et vingt et un, mesurent chacun trente deux pieds huit pouces, et quatre lignes de face à l'avenue Henry Clay sur une profondeur de cent dix pieds entre lignes parallèles.

Le lot vingt-deux forme le coin de l'avenue Henry Clay et de la rue Tchoupitoulas, et mesure trente deux pieds cinq pouces de face à l'avenue Henry Clay sur une profondeur et face à la rue Tchoupitoulas de cent dix pieds, entre lignes parallèles.

Et est la propriété acquise par le défunt Charles H. Pilcher, par achat de l'Union Homestead Association, suivant acte passé devant W. Morgan Gurley, notaire, le 28 avril 1910 et enregistré dans le livre des transferts 230, folio 571.

L'avenue Henry Clay est pavée. Le voisinage est bon.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1912 en sus et en plus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant requis au moment de la vente. Acte de vente devant John R. Upton, notaire, aux frais de l'acquéreur.

J J Prowell, avocat.

14 juil—14 21 28—août 4 11 15

VENTES A L'ENCAN.

Fitzpatrick-Dunn Realty Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE

Dans le Troisième District,

Nos 1908-1910 rue Lapeyrouse.

Succession de Mme Dora B. Seelig

No 100,648—Division C—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR FITZPATRICK-DUNN REALTY CO. — W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau No 338 rue Carondelet — Le MARDI, 13 août, 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé le 5 juillet 1912, dans l'affaire sus-mentionnée, la propriété suivante sera vendue—

La partie arrière du lot sept du carré No 901 dans le Troisième District de cette ville, borné par les rues Prieur, Lapeyrouse, Johnson et Laharpe, laquelle parcelle de terrain se trouve à une distance de quatre vingt dix neuf pieds trois pouces du coin des rues Lapeyrouse et Prieur et a une façade de quarante six pieds six pouces sur la rue Lapeyrouse sur une profondeur de trente pieds entre lignes parallèles, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent ou en dépendent. Les améliorations comprennent un cottage double Nos 1908-1910 rue Lapeyrouse, contenant deux chambres et hangar, de chaque côté.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le solde, s'il y en a, en billets à un et deux ans, spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 7 0|0 d'intérêt par an et toutes les clauses de sécurité habituelles. L'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0|0 au moment de la vente, et assumer toutes les taxes de 1912 en sus et en plus du prix de l'adjudication. Les loyers devant être encaissés et retenus par le vendeur jusqu'à ce que l'acte soit passé. Acte de vente aux frais de l'acquéreur, devant Felix J. Dreyfous, notaire.

A. D. Danziger, avocat.

11 juil—11 14 21 28—août 4 11 13

ANNONCE JUDICIAIRE

Bonne occasion pour placement.

Joli cottage double dans le Sixième District,

Nos 3715-3717 rue Clara.

Succession d'Alexandre McDermott— No 101,064—Division B. —Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR FITZPATRICK-DUNN REALTY CO—W. H. Fitzpatrick, Encanteur, Bureau No 338 rue Carondelet—Le JEUDI, 15 août 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne—En vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé du 11 juillet 1912, dans l'affaire sus intitulée, la propriété suivante sera vendue:

Un certain lot de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu comme Nos 3715-3717 rue Clara, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y en dépendent ou y appartiennent d'une quelque façon, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No trois, borné par les rues Willow, Clara, Delachaise et Général Taylor, désigné comme lot No vingt-six sur une copie en bleu d'un croquis et certificat d'arpentage signé par D. E. Hero et Son, annexé à un acte passé devant Félix J. Dreyfous, notaire en cette ville, le 14 août 1906, suivant lequel croquis ledit lot mesure trente pieds un pouce et quatre lignes de face à la rue Clara, trente pieds en largeur à l'arrière, sur une profondeur de cent vingt-quatre pieds, cinq pouces et six lignes sur la ligne de côté du dit lot No 26 plus près de la rue Delachaise et cent vingt sept pieds, un pouce et six lignes sur la ligne divisant les lots vingt-six et vingt-sept.

Les améliorations comprennent un cottage double connu comme Nos 3715-3717 rue Clara contenant cinq chambres, bains, connexions d'égouts, etc., hangar dans la cour, trottoir en béton, marches, bloc de ciment de chaque côté.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer en sus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété exigibles en 1912 et déposer 10 0|0 chez l'encanteur au moment de l'adjudication. Acte de vente et tous certificats aux frais de l'acquéreur devant Henry G McCall, notaire.

Carroll, Henderson & Carroll, avocats.

14 juil—14 21 28—août 4 11 15

Stern's Auction Co.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE DE LIQUIDATEUR.

In Re Liquidation de la Woodland Dairy Co., Limited.

No 101,119—Cour Civile de District, Div. D.

Attention: Laitiers, Fabricants de crème à la glace, Electriciens, Mécaniciens, Marchands de voitures, Marchands de chevaux et Spéculateurs.

A l'Encan.

Le stock entier des effets mobiliers et marchandises de la Wood and Dairy Co., Ltd., à différents endroits.

PAR STERN'S AUCTION CO—JAC H. STERN, Encanteur—Vente aux enchères publiques aux divers heures dates et lieux ci-après mentionnés, en vertu d'un ordre signé le 25 juillet 1912 par l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété mobilière ci après décrite:

Au coin des rues Tchoupitoulas et Chippewa, le lundi 5 août, à 11 heures du matin

Le contenu entier dans les lieux sus-mentionnés consistant en 36 mulets, 5 chevaux, 30 charrettes de livraison, 1 camion, 3 buggies 1 grand lot extra de harnais doubles et simples, 1 lot d'outils de forgeron, etc., etc.

Au 511 rue Sud Peters, le MARDI 6 août à 11 heures du matin, le contenu entier des lieux ci-dessus mentionnés consistant en sabotières, coffre à glace, tubes pour glacer la crème, un grand lot de caisses en bois, 176 harasses de bouteilles, 4 harasses de moules à Burns, un grand lot de bidons neufs Sturgis [?], un lot de bidons pour crème à la glace, séparateur de crème, moules pour crème à la glace, 6 barils alcali, 2 diables en fer etc., etc.

Avenue St-Charles, coin de l'Avenue Louisiana, le MARDI, 6 août, à une heure de l'après-midi.

Le contenu entier des lieux ci-dessus mentionnés, comprenant les meubles et accessoires de bureau, lesquels consistent en bureaux, tables et chaises, aussi pasteuriseur "Miller", coffre à glace, une machine à laver les bouteilles "Davis", un grand lot de caisses en bois pour bouteilles, caisse à canettes, une glacière "5 avenue Patent Door", un moteur de 1½ chevaux commutateur, un réservoir et agitateur (500 gallons), un réservoir de 200 gallons, un remplisseur "Davis", un recouvreur, un moteur 10 chevaux, courroies, une machine à égoutter le lait, une chaudière 10 chevaux, un lot de bras de transmission, poulies et courroies, un séparateur, un serpentin neuf pour séparateur, une cuve de 100 gallons, un lot de tuyaux, etc., etc.

Au 1160 rue Magazine, le MERCREDI 7 août à 11 heures du matin l'entier contenu des lieux ci-dessus mentionnés consistant en un lot de meubles accessoires de valeurs comprenant 4 coffres en fer une caisse enregistreuse Nationale, Machine à additionner. 1 Machine duplicatrice à circulaire. 1 Machine à écrire Underwood, 1 Machine à écrire Smith Premier, 2 Bureaux dessus à rouleau, 1 Bureau droit, deux ventilateurs électriques portatifs, 12 ventilateurs de plafonds, chaises, tables, 1 pompe Babcock 1 [illegible] glace, 1 machine à laver les bouteilles complète, 1 convoyeur à bouteilles et courbe, 1 remplisseur "Davis" (complet), une machine à boucher les bouteilles "Davis" (complète), un réservoir de réception (1000 gallons), un réservoir à maturation (200 gallons), Baratte pasteurisateur Farrington, un refroidisseur Farrington, un séparateur "Alpha", une bascule plateforme, une machine à étamper le beurre, un réservoir à crème de 30 gallons, bouteilles, bidons, réservoirs, [illegible] une grande quantité de bidons à lait d'un à 10 gallons, [illegible] frigorifique, une pompe d'aspiration 2 chevaux, tuyaux, courroies, arbres de transmission, diables, convoyeurs, un lot d'outils de mécaniciens, un lot de tubes serpentin pour compléteur, et aussi les moteurs suivants: Un 25 chevaux, un 15 chevaux, un 10 chevaux, deux 5 chevaux, un 3 chevaux, deux 2 chevaux, deux 1½ cheval, une chaudière de 24 chevaux, une chaudière 5 chevaux; aussi un appareil frigorifique de 17 tonnes (complet).

Le tout ci-dessus suivant inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

STERN'S AUCTION COMPANY,
JAC. H. STERN, Encanteur

Chas I. Denéchaud, Edgar M Cahn, avocats pour le liquidateur.

24 juil—24 28—août 4 5 6 7

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback, Stern & Gumbel. Ltd.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Mme Susan Lippman, Veuve de Joseph Turk.

No 100,985—Cour Civile de District, Division D.

GRANDE RESIDENCE SIMPLE A DEUX ETAGES,

Ayant terrain de choix, 1135 rue Philippe, Encoignure Camp,

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd — Leonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 22 août 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 18 juillet 1912, par l'Hon Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en dépendant situés dans le Quatrième District de cette ville, désignés comme lots 15 et 16, de l'ilet No 25, borné par l'avenue Jackson, les rues Magasin, Philip et Camp, sur un plan dressé par C. A. Hedin, daté du 15 avril 1846, déposé comme plan No 25 en l'étude de G. R. Beard, ancien notaire, lesquels lots sont contigus et mesurent chacun trente deux pieds, cinq pouces et trois-quarts de lignes de face à la rue Philip sur cent vingt huit pieds, dix pouces et trois lignes et demie de profondeur; le lot No 16 formant l'encoignure des rues Philip et Camp.

Les améliorations sont connues comme No 1135 rue Philip et consistent en une résidence simple à deux étages, contenant vestibule, salon double salle à manger, cuisine, office, cinq chambres à coucher, bains, gaz et égouts.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes d'Etat pour l'année 1912. Acte de vente devant Jeff. C. Wenck, notaire, aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent de dépôt requis au moment de la vente.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd. Encanteurs.

21 juil—21 28—août 4 11 18 22

Louis Hufft.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE JOHN WALLE.

No 100,2?1—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

Propriété de valeur et productive du Second District.

No 2801 rue Dumaine, coin Dorgenois.

Deux emplacements de commerce et d'habitation Nos 2801 et 2803 rue Dumaine.

2805-2807 rue Dumaine, 2809-2811 rue Dumaine.

Trois Cottages doubles contenant quatre chambres de chaque côté.

PAR LOUIS HUFFT, Encanteur—Bureau 906 rue Perdido—Le JEUDI, 15 août 1912, à ——, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne—En vertu de et conformément à un ordre rendu le 10 juillet 1912, par l'Honorable E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente aux enchères publiques de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou en dépendent de quelque façon, situé dans le Second District de cette ville dans le carré borné par les rues Dumaine, St-Philippe, Dupré et Waite sur un plan dressé par Bourgerel, daté du 24 décembre 1836, déposé en l'étude de F. De Armas, ancien notaire, lequel dit lot est désigné par le No Vingt sur le dit plan formant le coin des rues Dumaine et White, et mesure en mesure américaine trente et un pieds cinq pouces et six lignes de face à la rue Dumaine, même largeur à l'arrière, sur une profondeur entre lignes égales et parallèles et face à la rue White de cent pieds. Les améliorations sur ledit lot de terrain sont désignées par les numéros municipaux 2801-2803 rue Dumaine.

2° Un certain lot de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou en dépendent de quelque façon, situé dans le Second District de cette ville, dans le carré borné par les rues Dumaine, St-Philippe, Dupré et Waite, sur un plan dressé par Bourgerel, daté du 24 décembre 1836, déposé en l'étude de F. De Armas, ancien notaire, lequel lot est désigné par le No vingt-et-un adjoignant ledit lot vingt sur ledit plan et mesure, en mesure américaine, trente-et-un pieds cinq pouces et six lignes de face à la rue Dumaine, même largeur en arrière, sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent pieds. Les améliorations sur ledit lot de terrain sont désignées par les Nos municipaux 2805-2807 rue Dumaine.

3° Un certain lot de terrain, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou en dépendent de quelque façon, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Dumaine, St-Philippe, Dupré et Waite, sur un plan dressé par Bourgerel, daté du 24 décembre 1836, déposé en l'étude de F. De Armas ancien notaire, lequel dit lot est désigné par le numéro vingt deux et adjoint le lot vingt-et-un sur ledit plan et mesure en mesure américaine trente-et-un pieds cinq pouces et six lignes de face à la rue Dumaine sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent pieds. Les améliorations sur ledit lot de terrain sont désignées par les numéros municipaux 2809 et 2811 rue Dumaine.

4° Un certain lot de terrain ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou en dépendent de quelque façon, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré No 241, borné par les rues Dumaine, Dorgenois, Broad et S. Philippe, désigné par la lettre A, sur un croquis d'arpentage, établi par Walter J. Seghers, député-voyer de ville, daté du 1er juin 1912 annexé à un inventaire dans la succession de John Walle, fait par F. A. Hebel, notaire le 26 juin 1912; ledit lot A, suivant un croquis d'arpentage, forme le coin des rues Dumaine et Dorgenois et mesure, en mesure américaine, soixante-deux pieds sept pouces et quatre lignes de face à la rue Dumaine, la même largeur en arrière, sur une profondeur et face à la rue Dorgenois de cent pieds entre lignes égales et parallèles, et est composé de l'entier des lots Nos vingt-quatre et vingt-cinq, suivant plan de John Brillié, daté du 20 avril 1849.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer et payer en plus et en sus du montant de son enchère toutes les taxes de ville et d'Etat sur la propriété à lui adjugée dues et payables en 1912, aussi le coût de tous certificats nécessaires au propre transfert du titre aussi bien que les coûts de ou des actes de vente, le ou lesquels doivent être passés devant John F. A. Hebel, notaire, et déposer dix pour cent du prix d'achat entre les mains de l'encanteur au moment de l'adjudication.

LOUIS HUFFT, Encanteur, 906 rue Perdido.

Arthur John Peters, avocat pour le demandeur.

14 juil—14 21 28—août 4 11 15

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Bail de Valeur et Droit d'Occupation.

R. J. Gabel [?] vs National Film Exchange.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 100,722—En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 8 août 1912, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

I. Le terme non expiré du bail des lieux Nos 1102 et 1104 rue Canal, entre Sud Rampart et la Place des Elks, ledit bail expirant le 30 septembre 1914, le loyer étant de $250 par mois, payable mensuellement, et en cas de non vente dudit bail à ce moment, il sera offert en vente.

II. Le droit d'occupation desdits lieux Nos 1102 et 1104 rue Canal, coin Sud Rampart et la Place des Elks, depuis la date de la vente jusqu'au 30 septembre 1914.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

George Montgomery, avocat pour le demandeur.

27 juil—27 30—août 3 8

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le Sherif Civil de l'Equipement entier et de toute la propriété mobilière de la Great Southern Petroleum Co., situé dans la Paroisse d'Accadia, sujet à certains baux existant, le tout sera offert et vendu "en bloc". Dans la Re Receivership Great Southern Petroleum Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, Division D, No 96,239—En vertu d'un ordre de vente en date du 26 avril 1912, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans le cas sus intitulé, je procéderai à la vente publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 1er août 1912, à midi, la propriété suivante décrite, à savoir:

Le tout et particulièrement gréement de perforage, treuils, machines, chaudières, réservoirs, tuyaux, tubes, poulies, courroies de transmission, pompes, valves, élévateurs, chaines, émerillons, fils de fer, bâtisse pour bureau, maison à outils, outils, instruments etc. et toutes autres propriétés de toutes descriptions et nature de la

Great Southern Petroleum Company (suivant inventaires détaillés et enregistrés) située dans ou sur (ou à proche proximité de) deux diverses étendues de terrains, décrites ci-dessous. Le tout de la propriété mobilière décrite ci-dessus de la Great Southern Petroleum Company sera vendu sujet au bail de ladite étendue de terrains, en faveur de E. Daboval, Jr, dûment enregistré comme il est démontré ci-dessous, et le bail de l'étendue de terre en faveur de la Great Southern Petroleum Company, comme il est démontré plus haut, l'acquéreur devant prendre la propriété sujette auxdits baux et reconnaître E. Daboval jeune, comme locataire de l'acheteur, quant à la propriété ci-dessous premièrement décrite, et avec reconnaissance de la Houssière-Latreille Oil Company comme bailleur de l'acquéreur quant à la propriété ci-dessous deuxièmement décrite.

Description des étendues de terrains ou ces propriétés mobilières se trouvent situées à savoir:

1. Une certaine étendue ou parcelle de terrain située dans la paroisse d'Acadie, Louisiane, et plus spécialement décrite comme suit:

Commençant à un point situé au coin nord-est, d'une certaine étendue connue "étendue quarante acres Latreille" et de ce point, courant vers le sud 108.38 pieds, de là vers l'ouest 595 64 pieds et de là vers le nord 108 38 pieds, de là vers l'est 595 64 pieds en arrière à au point commencé. Ladite étendue contient en tout environ 1.27|100 acre et est borné au nord par l'étendue Armandet et louée à bail à l'Evangeline Oil Company, située ci-dessus et au sud par le terrain loué à bail à la Hollier Oil Company à l'est par le terrain de la Houssière Oil Company, dans un temps loué à T. H. Bass et L. F. Benckenstein et à l'ouest par un terrain loué à bail à la Atlantic Oil Company par la Houssière Latreille Oil Company et en une portion de la section 47, ville 9, rang 2, ouest Méridien de la Louisiane.

Ci-dessus est une description de la propriété louée à bail par E Daboval Jr, à la Great Southern Petroleum Co., le 3 août 1908 suivant transfert de bail des registres dans le livre P 2 des aliénations, pages 506 et 537 des registres de la paroisse d'Acadie, Louisiane, sujette à un bail perpétuel entre la Houssière-Latreille Oil Co. et E Daboval Jr. en date du 30 mai 1908 et en ses actes de correction datés du 1er août 1908.

2. Aussi un acre de terre situé dans la même paroisse et Etat, décrit comme un acre en dehors des 40 acres loués à bail par la Great Southern Petroleum Company de la Houssière-Latreille Oil Company et étant l'acre sur lequel le puits [illegible] est foré.

Toutes les propriétés mobilières ci-dessus sujettes à divers baux, comme il est dit plus haut, seront offertes et vendues "en Bloc."

Conditions—Comptant sur les baux

LOUIS KNOP. Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.

Gage [?], Baldwin & Crabites

Wm V. Seeber.

J. Zach Spearing, avocats pour les ouvriers [?].

29 juin—29 30—juil 2 5 12 19 26—août 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Sixième District,

Portant le Numéro Municipal 1719 rue Delachaise, entre les rues Baronne et Carondelet (dans le carré de l'Avenue Louisiana.)

John R. Perez vs Henry Eastin Individuellement et Tuteur Naturel et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 100,818 En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 15 août 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui en dépendent ou qui y appartiennent de quelque façon, situé dans le Sixième District de cette ville, dans le carré désigné par le No municipal 427, borné par les rues Delachaise, Baronne, Carondelet et avenue de la Louisiane, désigné par le No 13 sur un croquis par Edgar Pilié, architecte, daté du 28 mai 1892 mesurant trente pieds sur la rue Delachaise sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, ledit lot devant être pris à une distance de 120 pieds du coin de la rue Carondelet.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication, faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

O. S. Livaudais, avocat du demandeur.

13 juil—13 14 19 26—août 2 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Troisième District,

Portant le No municipal 2821 rue Bourgogne, entre les rues St-Ferdinand et Press (dans l'ilet rue Rampart).

Veuve C. W. Hunger vs Dionis Seiter [?] et Francisca Seiter [?].

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 100,450 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 1er août 1912, à midi la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terrain, ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges qui en dépendent ou y appartiennent de quelque façon, situé dans le Troisième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Bourgogne, St-Ferdinand, Rampart et Press, désigné par le numéro sept sur un croquis établi par Edgar Pilié, voyer, daté du 27 avril 1896, une copie duquel est annexée à un acte passé devant Frederick Zengel, notaire en cette ville, le 1er mai 1896, et suivant lequel ledit lot mesure trente pieds de face à la rue Bourgogne sur cent cinquante-neuf pieds neuf pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP. Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Legier & Gleason, avocats pour le demandeur.

26 juin—26—juil 5 12 19 26 31—août 1

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession d'Albert C. Phelps.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 100,723—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Katherine Rainey Phelps, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier—William A. Dixon avocat.

24 juil—24 28—août 3

Succession de Patrick Joseph Quinn.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la paroisse d'Orléans.—No 100,252 — Division A—Attendu que Mme Patrick Joseph Quinn a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Patrick Joseph Quinn, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. — THOMAS CONNELL, Greffier. —Titche & Rogers, avocats.

25 juil—25 28—août 3

Succession de R. V. Glas, Sr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 98,554— Division E. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme R. V. Glas, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—H W. Robinson avocat.

23 juil—23 28—août 1

Succession de Peter J. May.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 101,249—Division C — Attendu que Mlle Theresa M. May a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécutrice testamentaire dative dans la succession de feu Peter J. May, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—Legier & Gleason, avocats.

24 juil—24 28—août 3

Succession d'Edmund J. Wheelahan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 101,228—Division E—Attendu que Mme E. J. Wheelahan a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Edmund J. Wheelahan, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—J. B. Rosser, Jr., avocat.

17 juil—17 21 28

Succession de A. Sciambra et épouse.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 100,712, 100,768 consolidés — Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Gioacchino Sciambra ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Philip J. Paterno, G. B. Smart avocats.

25 juil—25 29—août 3

Succession de Chas D. Finley.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 99,517 — Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Bruce Finley ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour — THOMAS CONNELL, Greffier.—Hall, Monroe & Lemann W. K. Leverich, avocats.

25 juil—25 28—août 3

Succession de Mme Eliza Resnick [?], veuve de Patrick Norton.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 100,398 [?]. — Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par James H. Aitken, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—James J. McLoughlin, avocat.

25 juil—25 29—août 3

Succession d'Edward S. Rugan [?].

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 96,616 — Division C. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Mme Emma Marie Desforges Rugan, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Caffery, Quintero, Gidiere et Brumby, avocats.

19 juil—19 21 29

AVIS AUX CREANCIERS

Interdiction de Mary D. Sisson [?].

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 96,115— Division G — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Bank of Orleans, administratrice pro tempore dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — H. W. Robinson, avocat.

18 juil—18 21 28

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur améliorée du Premier District.

Portant les Nos municipaux 2223 et 2225 rue Gravier, coin de la rue Miro.

(Dans l'ilet rue Galvez et avenue Tulane),

Louis B. Girard vs James Murphy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la paroisse d'Orléans—No 100,764—En vertu d'un writ de saisie et vente et d'un alias writ de saisie et vente, tous deux qui m'ont été adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 29 août 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terrain ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Gravier, Miro, Galvez et l'avenue Tulane. Ledit lot forme le coin des rues Gravier et Miro et mesure trente-trois pieds cinq pouces de face à la rue Gravier sur cent vingt pieds de profondeur et face à la rue Miro, et est la même propriété qui fut acquise par James Murphy de Joseph A. Deney [?], par un acte passé devant J. J. Reilly, notaire, le 2 février 1909, enregistré au Bureau des aliénations, livre 228, folio 612.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP. Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Dart, Kernan & Dart, avocats pour le demandeur.

28 juil—28—août 2 9 16 23 28 30